

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 51 (1978)

Heft: 10

Artikel: Développement du confort et de l'hygiène dans l'architecture domestique : quelques exemples à Lausanne du milieu du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres

Autor: Paschoud, Geneviève

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Développement du confort et de l'hygiène dans l'architecture domestique

Quelques exemples à Lausanne du milieu du XIX^e siècle à l'entre-deux-guerres

1. Du milieu du XIX^e siècle à l'enquête Schnetzler (1894)¹

Les débuts de l'hygiène moderne. Logements neufs pour la classe ouvrière. Extension de la ville hors du périmètre traditionnel.

C'est à partir du milieu du XIX^e siècle que l'on envisage à Lausanne, sous l'influence des expériences et publications étrangères, la construction du logement suivant les règles de l'hygiène nouvellement définies en termes encore très généraux: eau, air, lumière. Parallèlement on admet le principe de construire des logements neufs et salubres pour la classe ouvrière.

Après l'établissement du chemin de fer en 1856, Lausanne connaît une croissance démographique accélérée et ses constructions sortent du périmètre traditionnel. Grosso modo se dessinent les pôles du logement: les petites gens dans le prolongement nord-ouest de la vallée du Flon et dans la zone industrielle d'Ouchy. La classe bourgeoise s'oriente plutôt au sud et à l'est de Saint-François, en deçà de la rue de Bourg.

Hiérarchie du logement

Il existe un logement ouvrier type, dont on peut suivre l'évolution et définir les grandes options, qui se caractérisent, à chaque nouveau palier, en termes d'exigences minimales. On peut mettre aussi en évidence les tendances générales de la construction du logement destiné aux classes aisées. C'est ce que nous allons tenter de décrire à l'aide de quelques exemples. De l'un à l'autre il y a toute une graduation hiérarchique, et la distinction s'opère par des éléments de nature différente (par exemple, la chambre de bonne n'existe pas dans les logements ouvriers) ou par le nombre, la dimension, la richesse variables des données de base (qualité de la façade, volume des espaces intérieurs, nombre des pièces, degrés du confort).

Services publics

Robinet d'eau froide

Le réseau d'égouts est refait à neuf et prolongé dans les nouvelles dimensions de la ville tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les canalisations d'eau sont remises en état après l'épidémie de fièvre typhoïde de 1891. Pendant toute cette période, les écoule-

ments des maisons sont peu à peu branchés sur l'égoût communal. La pratique des fosses et des écoulements perdus reste encore fréquente. L'hygiène recommande l'eau courante pour les latrines, coupe-vent et siphons pour les canalisations. Mais, en 1894, l'enquête sur les logements à Lausanne dénombre 59% des latrines qui sont privées d'eau.

La pénurie d'eau à Lausanne a posé périodiquement de graves problèmes, du moins jusqu'à l'adoption massive de nouvelles sources d'eau en 1876. La distribution de l'eau jusque dans les étages était cependant techniquement possible dès 1868, avec la construction du réservoir du Calvaire. En 1894, 70% des lavoirs sont munis d'un robinet d'eau froide, 20% n'ont pas d'eau, et 10% des cuisines n'ont pas de lavoir du tout.

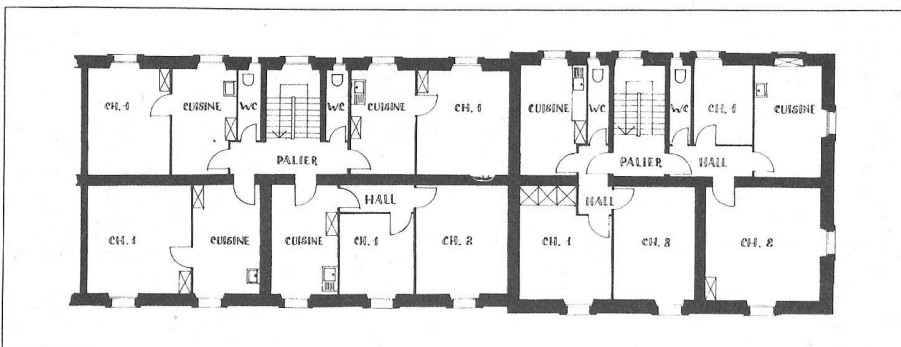
Le service du gaz est inauguré en 1846.

Il se développe lentement, assurant principalement l'éclairage public au moment où la ville le rachète en 1895. Quant au service de l'électricité, il est encore dérisoire à la fin du siècle. Lausanne se piquait pourtant d'avoir eu la première installation publique de Suisse, en 1882 déjà. Lors de l'enquête: 6% seulement des appartements sont éclairés au gaz, et 5 logements ont la lumière électrique. L'éclairage généralement en usage est le pétrole, secondé par la bougie.

Logements neufs pour ouvriers

Le bilan des logements ouvriers construits au XIX^e siècle est maigre: 151 appartements en un demi-siècle. Des sociétés privées les ont réalisés sans aide publique. Voici un exemple:

Casernes du Vallon. La Société de Construction, fondée en 1861, construit en 1874 des immeubles contigus à la rue



1.2. Logements édifiés par la Société de Construction en 1874. Rue du Vallon.

du Nord et à la rue du Vallon. Ces «caserne» de quatre étages mettent à disposition 37 appartements et 13 magasins. Ce sont de petits appartements d'une ou deux pièces et cuisine. Les latrines, sur le palier, sont communes pour deux appartements. La cuisine seule peut être chauffée par le potager servant en même temps pour la cuisson des aliments. L'écoulement du lavoir et des latrines se déverse dans une grande fosse collective. Il n'y a probablement pas d'eau courante dans l'immeuble. Les femmes se rendent à la buanderie Haldimand ou à la fontaine publique. Les dimensions de l'appartement sont restreintes, en moyenne 12 m² par pièce, soit 7 à 8 m² par personne. en principe, deux lits occupent chaque chambre et les repas sont pris à la cuisine.

Logements pour la classe bourgeoise Immeubles de Beau-Séjour 2 à 12. Ce sont de grands immeubles locatifs, jouissant d'une orientation au midi et de la vue sur le lac. Les façades, encore sobres à cette époque, respirent la prospérité avec leurs larges fenêtres et l'architecture en est soignée.

Les appartements sont spacieux; Les plafonds hauts, les chambres vastes (20 m²). Aux trois ou quatre chambres à coucher s'ajoutent salon et salle à manger. Un grand corridor assure le dégagement. La chambre de bonne est dans l'appartement, à proximité de la cuisine. W.-C. et chambre de bonne prennent le jour sur la même courette sombre. A la cuisine il y a le potager, une cheminée dans le salon, et des poêles en faïence dans les autres pièces. La cheminée va rester un emblème traditionnel du confort bourgeois, même après l'adoption du chauffage central. Dans les combles il y a un réservoir, rempli par un filet d'eau continu provenant de la source de Pierre-Ozaire. Certains logements avaient ainsi l'eau dans les étages avant l'introduction de l'eau sous pression communale. Au sous-sol, buanderie et étendage. Il n'y a pas de salle de bains. Celle-ci reste rare jusqu'à la fin du siècle. En 1894, on en relève 211 à Lausanne, dans les appartements récemment construits de Villamont, Rumine et sous-gare.

Villa avenue Secrétan 13. Construite en 1885 par l'architecte Van Muyden, elle est installée avec tous les services au sous-sol, chambre à lessive, repassage, et même la cuisine, ce qui est alors assez fréquent. Il y a une salle de bains au premier étage. Le rez-de-chaussée est entièrement consacré aux pièces de réception.

2. De la fin du siècle à la Première Guerre mondiale

Les lendemains de l'enquête Schnetzler. Constructions frénétiques dans les nouvelles zones de la ville. Surproduction d'immeubles de rapport, peu de logements ouvriers.

Le bilan de l'enquête sur les conditions



3



5



4

de logement menée en 1894 est formel: pénurie des logements à bas loyer, insalubrité des anciens logements, et insuffisance de la législation. La première mesure est, en 1897, l'entrée en vigueur d'un règlement du plan d'extension, introduisant le droit d'expropriation, suivi d'un règlement sur la police des constructions qui fixe des normes très précises relatives à l'hygiène des habitations.

Dans la phase frénétique de construction qui caractérise le tournant du siècle, les vieux quartiers échappent encore pour un temps aux mesures radicales d'assainissement. Le logement bon marché est une denrée de plus en plus rare. Jusqu'à la guerre, une centaine à peine de logements sont construits pour les ouvriers et petits employés. Il y a eu à ce sujet de longues négociations au sein de l'autorité communale. Un projet considérable pour Bellevaux² se trouve réduit à peu de chose: la montagne a accouché d'une souris.

Services publics

L'électricité est trop chère

Les nouveaux logements sont reliés à l'égout communal. S'ils en sont trop éloignés, toutes les mesures doivent être prises pour garantir l'étanchéité des fosses.

En 1901, la ville rachète le service des eaux et de l'électricité. L'eau courante, froide, devient une norme dans les appartements. Quand à l'éclairage au gaz³ ou à l'électricité, il y a encore beaucoup de réticence (l'habitude d'une part, le prix élevé de l'autre). L'éclairage électrique ne sera un acquis qu'à l'entre-deux-guerre.

Logements pour ouvriers

Le petit jardin

La commune construit en 1904, à Bellevaux⁴, des logements pour ouvriers assez conventionnels mais correspondant à un nouveau palier d'exigences minimales: robinet d'eau froide à la cuisine, canal de cheminée dans les chambres,

bûchers et greniers, et, symbole du logement ouvrier, le petit jardin pour la santé et les loisirs!

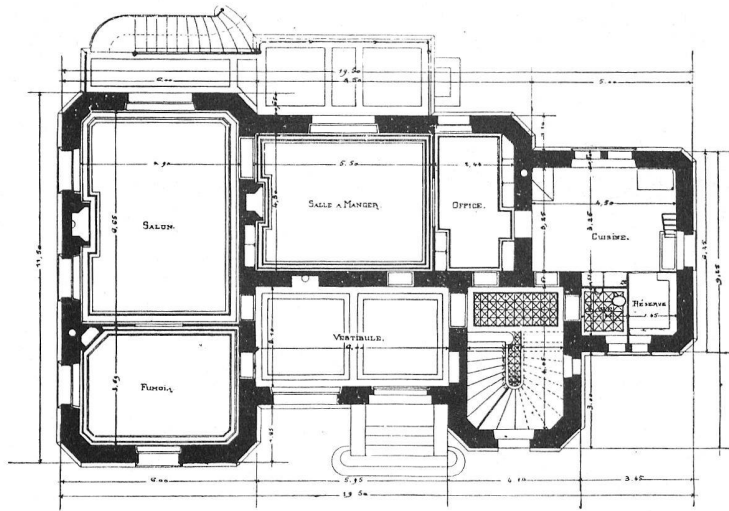
Immeubles Bégonias. Entre Bellevaux et le Tunnel, c'est-à-dire à l'époque hors de la ville, la Société Coopérative de la Maison Ouvrière construit ses premiers logements en 1907. L'architecte Regamey en a fait les plans⁵. Ce sont huit casernes locatives avec petits balcons, jardins individuels, bûchers, greniers et ateliers. Les W.-C. sont dans l'appartement, un calorifère est placé dans le hall. Formule intéressante et unique ici: les appartements (2 chambres et cuisine) présentent une pièce supplémentaire, la *souillarde*. C'est là, et non dans la cuisine, que se trouve le robinet d'eau froide, avec un lavoir et une grande baignoire pour laver les légumes et les enfants. Les appartements sont éclairés au gaz. Une chambre à lessive et un étandage collectifs sont installés dans une petite annexe.

L'appartement ou la villa bourgeoise

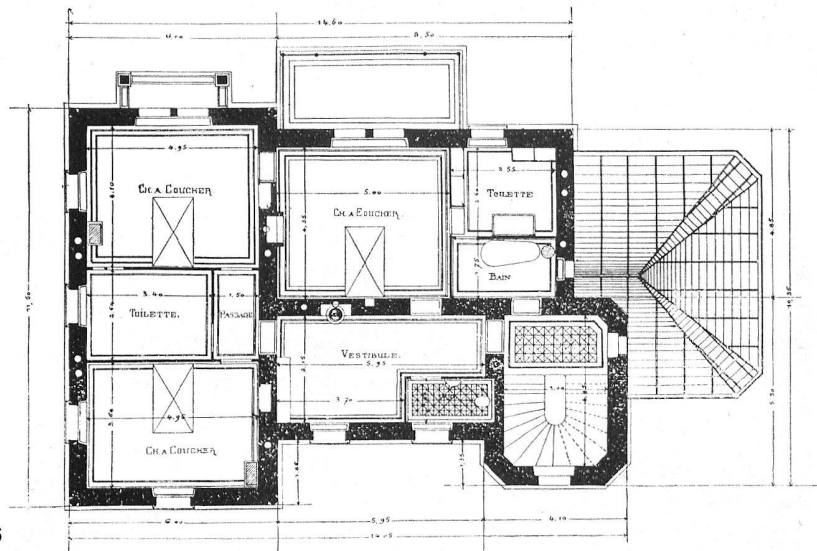
L'éventail des logements construits durant cette période semble tiré d'un catalogue d'éléments: des plus simples combinaisons, proches des logements ouvriers (façade dépouillée, cuisine, W.-C., 2 ou 3 chambres, chambre à lessive au sous-sol) aux plus compliquées: façade plus ou moins ornée de corniches, clochetons, mansardes, ferronneries. Et, proportionnellement, l'espace intérieur est diversifié: salon, salle à manger, petit ou grand salon, cabinet de travail, deuxième ou troisième W.-C., office à côté de la cuisine, chambres de bonnes dans les combles ou l'appartement, salle de bains (qui n'est pas encore une norme pour le logement bourgeois), cabinet de toilette attenant aux chambres à coucher, fumoir, véranda, bow-window, etc. Plusieurs appartements ont 3 chambres à coucher, certains jusqu'à 7 ou 8. La mise en valeur des lieux de réception est frappante, en comparaison avec des logements ouvriers qui en sont dépouillés. Le chauffage central et l'ascenseur font leur entrée dans la première décennie du siècle.

Villa à Ouchy en 1904. Le propriétaire est Amédée Kohler et l'architecte Ch. Melley⁶. C'est un bon exemple de la diversité des espaces: pièces de réception, nombreux services (buanderie, chambre à serrer, office, chambre de bonne...) et lieux correspondant au luxe de l'hygiène (3 W.-C., 2 toilettes, petit cabinet de bain avec chauffe-eau).

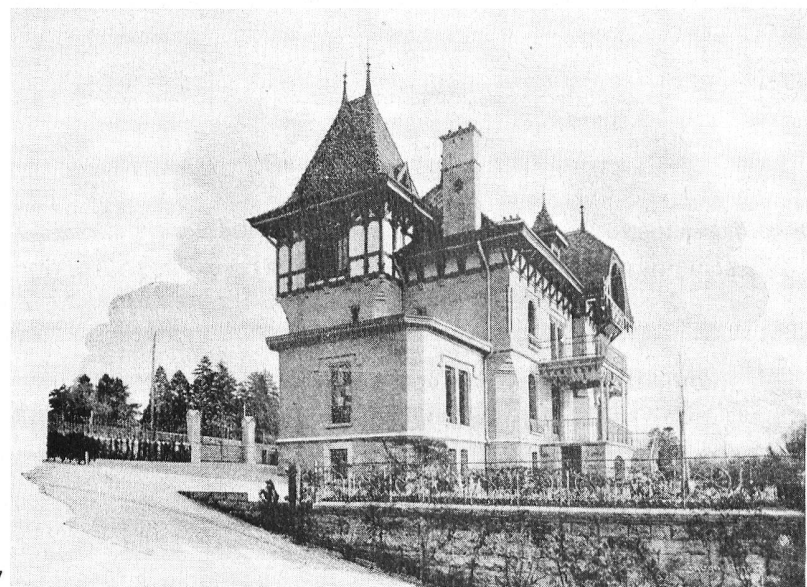
Immeuble de rapport à l'angle place Chauderon-avenue de France. Il est construit en 1909, par l'architecte J. Gros, pour M. Decker⁷. Cet immeuble illustre la hiérarchie du logement selon l'exposition: au levant, un grand appartement avec salle de bains, grand et petit salon. Il faut noter en passant la triste part réservée à la bonne, dans une minuscule chambre confinée entre le mur mitoyen et la cuisine. L'appartement exposé au nord compte à peine 2 chambres et cuisine et un salon tronqué. Dans ce genre d'immeubles, où les



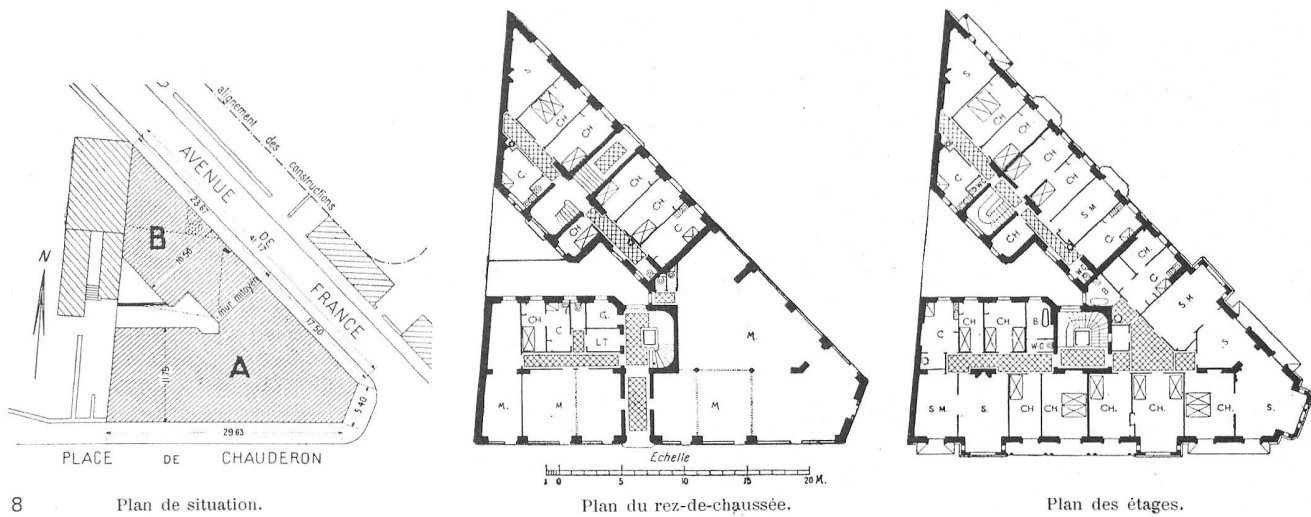
Rez-de-chaussée.



1er étage.



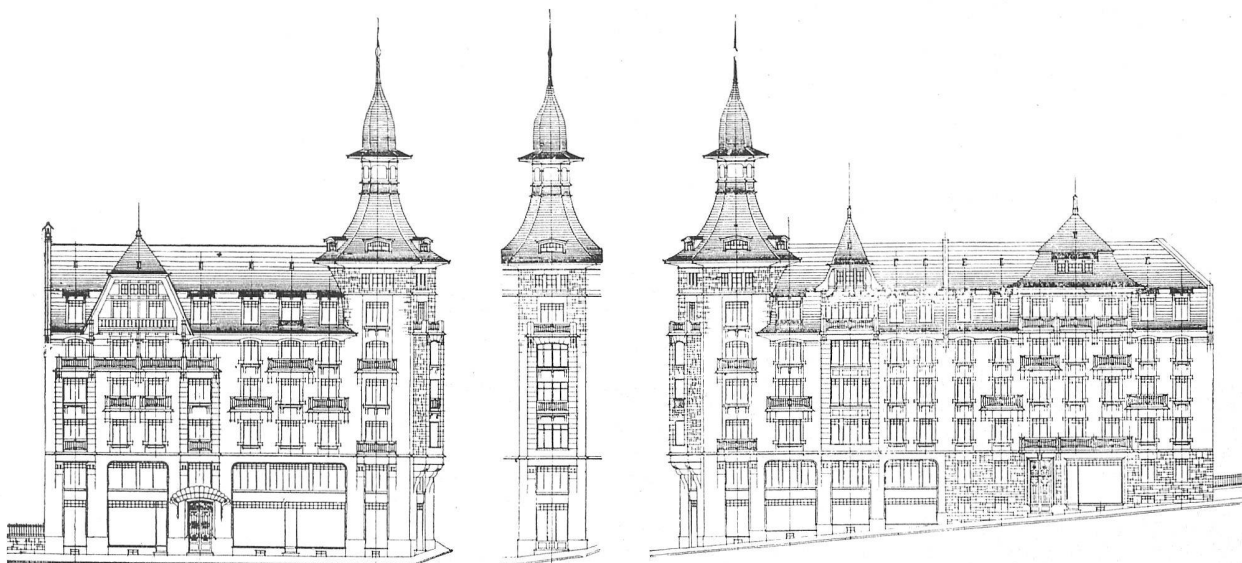
7



8 Plan de situation.

Plan du rez-de-chaussée.

Plan des étages.



9 Face sur la place Chauderon.

Face sur l'avenue de France.

LA MAISON DECKER, A LAUSANNE. — ARCHITECTE : M. J. GROS.

8.9. Immeuble de rapport à la place Chauderon. Architecte J. Gros, 1909.

moindres recoins sont exploités pour être loués, les principes de l'hygiène moderne sont chichement respectés.

3. L'entre-deux-guerres

Le logement social dépasse le stade de l'expérimentation. Assainissement de vieux quartiers. Le logement bourgeois tend à se dépouiller de ses oripeaux.

Aux débuts des années vingt et trente, le logement social acquiert un droit de cité à Lausanne: plusieurs chantiers sont ouverts. La ville, d'autre part, entreprend la démolition radicale de quartiers anciens devenus probablement très gênants depuis la construction du pont Bessières: un axe de circulation majeur passe devant la Mercerie, Etraz et surplombe la vallée du Flon. Le centre ville, dont le terrain est si précieux, ne peut être galvaudé plus longtemps. Ainsi l'îlot rue du Pré-rue du Flon, la Mercerie, le Cheneau-de-Bourg,

le quartier d'Etraz sont démolis. Ils sont remplacés par de nouveaux quartiers «invitant à une vie saine et active dans l'ordre, la propreté et la clarté»⁸. Seul rescapé: le Rôtillon.

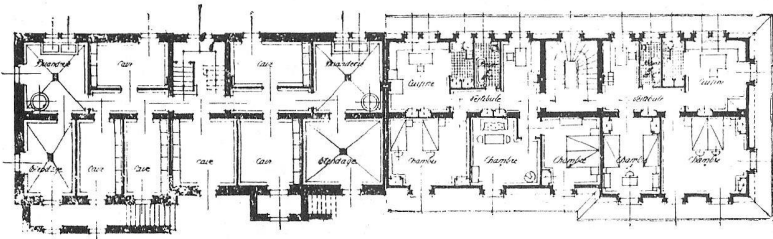
Le confort se généralise, se démocratise. La lumière électrique, les cuisinières à gaz ou à l'électricité, les chauffe-eau sont devenus monnaie courante, ou presque. La salle de bains est installée dans les appartements, à quelques exceptions près.

Le logement social

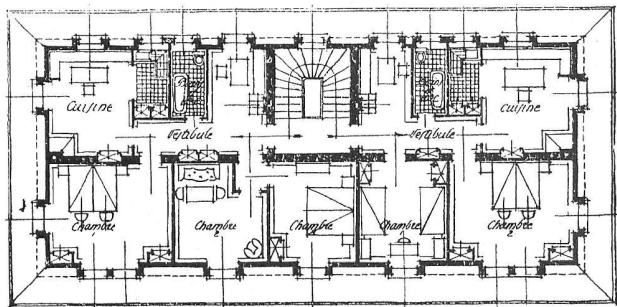
«Une salle de bains pour les lapins!»

On continue à construire des immeubles locatifs à bas loyer, mais on adopte aussi le modèle, cher aux théoriciens du logement ouvrier, des séries de petites maisons individuelles avec jardins. Deux programmes de ce type sont réalisés à Prélaz en 1921 et à Bellevaux en 1923.

Immeubles locatifs au Pré-d'Ouchy. Ils sont construits en 1921 par l'architecte



Plans du sous-sol et du 2^{me} étage, grande maison.



Plan du 2^{me} étage, petite maison.

R. Bonnard pour la Maison Ouvrière⁹. Leur emplacement et leur confort vont les destiner tout naturellement à l'élite ouvrière. On y trouve une salle de bains avec un chauffe-eau «Piccolo» à gaz, 2 ou 3 chambres par appartement, dont l'une prévue en salon, une petite chambre supplémentaire sans destination précise, enfin une cuisine-laboratoire ouvrant sur un coin à manger. Dans certaines constructions ultérieures, la salle de bains, considérée comme un confort de luxe plutôt que comme une nécessité, disparaîtra en partie: ce n'est pas la peine de mettre des baignoires si c'est pour y mettre des lapins ou toute autre chose, disent les constructeurs! Ainsi à la Borde en 1930, à Bellevaux en 1933. D'ailleurs, on n'y trouve plus d'eau chaude.

Le logement bourgeois plus fonctionnel

Le logement des classes moyenne et aisée tend à se simplifier, si l'on considère la multiplication des espaces d'avant la guerre. La disposition semble plus rationnelle. On peut mentionner qu'à l'époque le personnel de maison se fait plus rare, l'accent n'est pas mis sur le nombre de pièces, mais plutôt sur l'éventail des équipements techniques. La salle de bains moderne est constituée: W.-C., baignoire et lavabo, éventuellement bidet se trouvent rassemblés dans une seule pièce et sont conçus comme un ensemble. L'imitation de la chambre d'hôtel d'avant-guerre est évidente. Les chambres à coucher ont un lavabo avec eau courante, cette formule ne sera guère adoptée par la suite.

Immeuble locatif à l'avenue de Rumine 4-8. Construit en 1927 par l'architecte Laverrière, c'est un bon exemple de logement bourgeois de l'entre-deux-guerres.

Quelques remarques générales

Les normes du confort moderne sont étroitement liées aux exigences de l'hygiène, formulées dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On veut d'abord des W.-C. salubres et l'eau courante, plus tard une salle de bains. Le confort moderne ne s'inspire pas seulement de l'hygiène, mais aussi, dès le début du XX^e siècle, des règles de l'efficacité: ainsi l'usage de l'électricité et l'installation du chauffage central.

Le logement est devenu un espace autarcique, affranchi de la fontaine, de la buanderie, du bain public et du service des domestiques. Il se replie sur lui-même et sur l'intimité familiale.

Les logements ouvriers, conçus selon la plus exacte économie d'espace et conformément aux préceptes de l'hygiène, ont précédé dans une certaine mesure l'évolution du logement bourgeois qui, dès l'entre-deux-guerres voit son espace se concentrer.

La hiérarchie traditionnelle des logements, marquée par la dimension des espaces, le nombre des pièces, la qualité, voire la richesse de l'architecture, se déplace partiellement sur les nouveaux instruments du confort issus des principes d'hygiène et d'économie des



10.11 Logements construits par la Société Coopérative de la maison Ouvrière au Pré-d'Ouchy chemin Auguste-Pidou. Architecte R. Bonnard, 1921.

12.13. Immeuble locatif à l'avenue de Rumine. Architecte Laverrière, 1927.

forces. Un minimum de confort est concédé à l'ensemble de la population, tandis que l'élite se réserve des attributs luxueux. Ainsi le robinet d'eau froide convient à l'hygiène moderne du pauvre, tandis que la salle de bains restera longtemps un agrément bourgeois.

Geneviève Paschoud.

Notes

¹ Références utiles: GRIVEL, *Historique de la construction à Lausanne*, en 1942. André SCHNETZLER, *Enquête sur les conditions du logement en 1904*, Lausanne, Vincent, 1896. Jean-Daniel RICHLI, «Lausanne: deux siècles de devenir urbain», in *Habitation*, 1978, N° 1-2.

² Concours communal du 24 avril 1900 pour 147 logements et des bâtiments spéciaux abritant buanderie, bains publics, magasins, cuisine-restaurant, salle de lecture, école primaire et salle de réunion. In: *Bulletin du Conseil communal*, 20 juin 1899.

³ L'éclairage au gaz ne fut guère installé dans les appartements. Son prix élevé et ses inconvénients l'ont cantonné à l'usage public: rues, restaurants et magasins.

L'électricité apportera dans la maison une véritable révolution: pas de combustion, pas de fumée, pas d'odeur. La lumière électrique est propre, hygiénique, pratique, sûre et éclatante! Elle va être au service du confort technique de la maison: eau chaude, aspirateur, fer à repasser, machine à laver, etc.

⁴ Ce sont les rescapés du concours de 1900.

⁵ Pour les plans, voir *Habitation*, 1978, N° 1-2, fig. 19.

⁶ Publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1904, pp. 74-75.

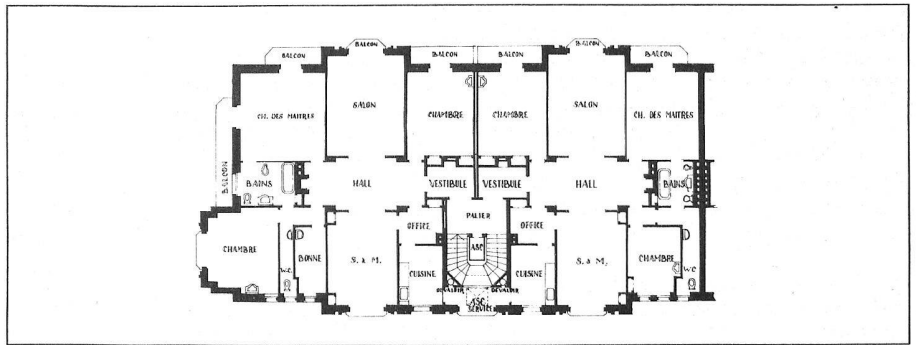
⁷ Publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1909, pp. 248-249.

⁸ Fréd. GILLIARD, «Assainissement de la vieille ville à Lausanne», in *Habitation*, 1941, septembre, N° 9, p. 141.

⁹ Concours publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1920, p. 9.



12



13

Sarina

KERMI-Therm
panneaux chauffants
compacts
pour chauffage central

un des produits de
l'assortiment complet
des corps de chauffe
SARINA

- en stock
- prêts à l'installation
- économiques
- discrets
- de haut rendement
- rapport prestation/prix remarquable

BON
 Veuillez nous envoyer la documentation Kermi
 Nom _____
 Adresse _____

Etablissements Sarina S.A. 1700 Fribourg
Tél. 037 22 24 91

38